

LETTRE DU T. R. LÉGARÉ, V. G. DE L'ARCHI-
DIOCÈSE DE QUÉBEC A MGR
LAFLÈCHE.

Québec, 1er juin 1882.

A SA GRANDEUR MGR LAFLÈCHE
Évêque des Trois-Rivières

Monseigneur,

Dans un "Appendice" que Votre Grandeur a publié à Rome, et qu'elle a ajouté à son "Mémoire sur les difficultés religieuses en Canada", on lit la phrase suivante :

"Nous croyons également que l'influence des prêtres libéraux de l'Archevêché et de l'Université Laval contribue beaucoup à entretenir Mgr l'Archevêque dans cette timidité et cette condescendance si préjudiciable à l'Église." (Page 22.)

Au nom de mes confrères de l'Archevêché et sur l'avis de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, je sollicite auprès de Votre Grandeur la permission de lui demander :

1° Quels sont les prêtres libéraux de l'Archevêché désignés dans "l'Appendice" ?

2° Quelle note Votre Grandeur attache-t-elle à ce mot de "libéraux" ? Évidemment cette qualification est accusatrice.

3° Sur quelles paroles, quels actes, quels écrits ou quels faits Votre Grandeur s'appuie-t-elle pour dénoncer comme *libéraux* ces prêtres de l'Archevêché ?

En justice, Monseigneur, nous croyons avoir un droit rigoureux à recevoir des explications de Votre Grandeur sur toutes ces questions. Nous osons donc espérer qu'Elle voudra bien nous les donner pour notre propre satisfaction et celle du public.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur,

De Votre Grandeur, le très respectueux serviteur,

(signé) CYRILLE E. LÉGARÉ, V. G.